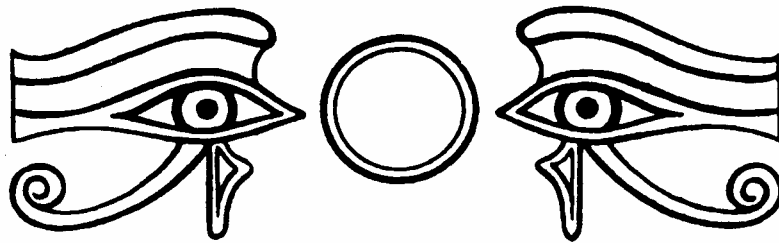


SOCIÉTÉ D'ÉGYPTOLOGIE GENÈVE



BULLETIN N° 28

2008-10

(ISSN 0255-6286)


TABLE DES MATIÈRES

		pages
Études :		
Philippe COLLOMBERT	Les stèles d'enceinte de Thoutmosis III à Héliopolis	5
Philippe COLLOMBERT	Rapport préliminaire sur la première campagne de l'Université de Genève à Hou (juillet 2009)	15
Philippe GERMOND	Le papillon, un marqueur symbolique de la renaissance du défunt ?	35
Christian GRANDL	Zur Lesung von <i>LRL</i> 41, 15-16 sowie zur Bedeutung von <i>ḥwj.t-sdd.t</i>	55
Pierre P. KOEMOTH	Antinoïis en Égypte : une approche numismatique	59
Jan MOJE	Die Uschebtis des Osorkon C von Sais. Bemerkungen zu den Totenstatuetten lokaler Regenten der Dritten Zwischenzeit	81
Gaultier MOURON	À propos de la fonction de conducteur de fête	97
Jurgen E. VAN OOSTENRIJK	Horkhebi Revised. A Description of a Late Period Shabti from Saqqara	119
Rogério SOUSA	Animal and Human Headed Heart Amulets : Symbolism and Meaning	129
Marie VANDENBEUSCH	Les premières fouilles de l'Egypt Exploration Fund : Édouard Naville à Tell el-Maskhuta	139
Répertoires :		
Jean-Luc CHAPPAZ	Répertoire annuel des figurines funéraires ; un épilogue	171
Bibliothèque de la Société	Liste des ouvrages reçus	173

Rapport préliminaire sur la première campagne de l'Université de Genève à Hou (juillet 2009)

Philippe COLLOMBERT

Rapport préliminaire sur la première campagne menée par l'Unité d'égyptologie de l'Université de Genève à Hou, en juillet 2009. La mission s'est essentiellement attachée à réaliser un premier état des lieux des structures importantes repérées antérieurement, à savoir une porte d'enceinte, un mur sur la place du marché, un mur isolé et le kiosque.

L'Unité d'égyptologie de l'Université de Genève a effectué en juillet 2009 une première campagne archéologique sur le site de Hou, l'ancienne  *Hw.t-shm*, « Hout-sekhem », la *Diospolis parva* des Grecs, capitale du VII^e nome de Haute-Égypte, située sur la rive gauche du Nil, à mi-chemin entre Abydos et Dendera (**fig. 1**).

Malgré son statut de capitale de nome, cette ville est encore pratiquement vierge de toute activité archéologique. L'objectif de la mission est de localiser, répertorier, topographier, relever, préserver et restaurer les différents vestiges archéologiques actuellement visibles sur le site et dans ses environs. Une grande partie de ce village ayant fait l'objet, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, d'une exploitation massive du *sebbakh*, les niveaux antiques habituellement enfouis se retrouvent ici le plus souvent au niveau de la ville actuelle. La présence de ces vestiges au milieu des habitations contemporaines facilite en partie leur étude, mais elle les expose aussi à une dégradation rapide si aucune mesure de sauvegarde n'est prise.

La mission était composée de Philippe Collombert (directeur), Julie Cayzac, Audrey Eller, Benjamin Lachat, Gaultier Mouron, Coralie Schwechler et Annik Wüthrich (dessinateurs et épigraphistes), Mohamed Antar (raïs), Luis Elia (topographe), Mohamed Mahmoud (restaurateur), Jérôme Rizzo (photographe), ainsi que d'une dizaine d'ouvriers recrutés sur place. La mission a bénéficié pour sa première campagne de l'enthousiasme et du soutien financier de la Société d'Égyptologie, Genève, ainsi que de la grande générosité d'un mécène privé.

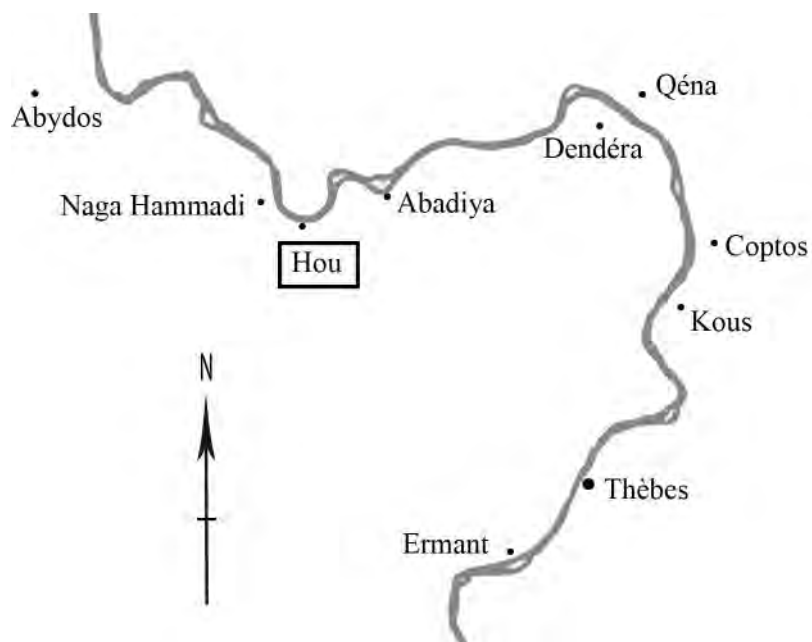


Fig. 1 : Carte de la Haute-Égypte (d'après J. MALEK, J. BAINES, *Atlas de l'Égypte ancienne*, Paris 1981, p. 109). L'emplacement de Hout-sekhem/Hou est signalé par l'encadré.

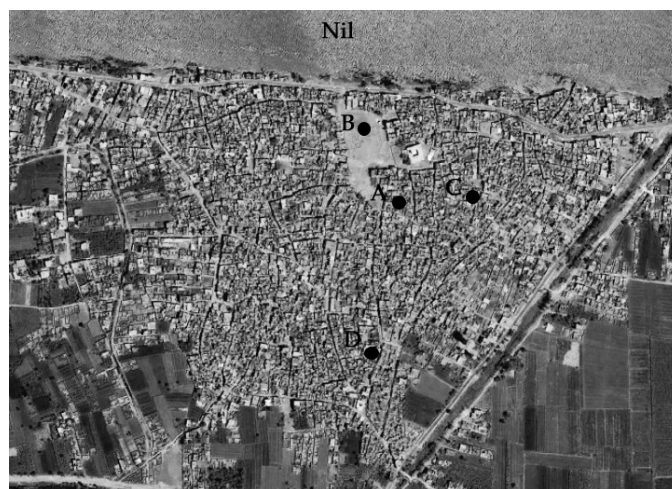


Fig. 2 : Vue satellite du village de Hou avec localisation de la porte d'enceinte (A), du mur de la place du marché (B), du mur isolé (C) et du kiosque (D) (© Google Earth)

Sur place, la mission a pu bénéficier du concours du Conseil Suprême des Antiquités en la personne du Dr Mansour Boraik (directeur général des Antiquités de la Haute-Égypte), Rabia Hamdan (directeur des Antiquités du district de Qena), Ayman Hindy Amin (inspecteur en chef des Antiquités du district de Qena), Amer Gad el Karim (inspecteur des Antiquités du district de Qena), Mahmoud Nour el-Din (inspecteur stagiaire). Il reste enfin à signaler que notre équipe a reçu de la part de l'ensemble des habitants du village un accueil très chaleureux.

En raison de l'arrivée tardive de certaines autorisations de police, la mission n'a pu travailler pour cette première année que du 13 au 30 juillet 2009. Compte tenu du temps imparti relativement court, il a été simplement réalisé un premier état des lieux afin de préparer les interventions des campagnes à venir. Pour l'essentiel, nous avons procédé au nettoyage des différentes structures, qui étaient souvent utilisées comme décharges par les riverains ; ces vestiges avaient été repérés au cours de quelques visites antérieures sur le site en coopération avec les responsables locaux du Conseil Suprême des Antiquités. Les monuments ont aussi fait l'objet de relevés architecturaux, photographiques et épigraphiques préliminaires. Notre effort s'est porté sur quatre points principaux : une porte d'enceinte (A), la place du marché (B), un mur isolé (C) et le kiosque (D) (**fig. 2**).

A) La porte d'enceinte

Dans l'angle sud-est de la place du marché, un passage étroit donne accès à une cour qui servait d'enclos à chèvres et dans laquelle des vestiges archéologiques ont été dégagés par le Conseil Suprême des Antiquités en 1997. Ces vestiges couvrent une aire d'environ 8,9 m sur 4,2 m. Il s'agit d'un dallage de pierre de grès (au même niveau que le sol actuel), sur lequel est encore conservé un élément de porte, lui aussi en grès (**fig. 3**). Il ne subsiste plus aujourd'hui en élévation qu'une partie de l'encadrement intérieur d'un montant. Cet élément présente cependant assez de caractéristiques techniques pour pouvoir être interprété comme l'extrémité d'un montant de porte d'enceinte. Celle-ci se poursuit par les vestiges d'une allée dallée à l'est de la porte, qui s'enfonçait vers le temple (**fig. 4**).

À partir des traces sur le dallage et de la seule dimension préservée (celle de la largeur du montant gauche, qui est de 1,40 m), conservée sur sa face est, et en tenant compte de la hauteur estimée d'un registre (environ 1,10 m d'après le décor subsistant) ainsi que de la hauteur des assises préservées (0,42 m), il est possible,

en suivant les principes de calcul proposés par J.-Fr. Carlotti¹, d'estimer les dimensions originales de cette porte. Elle mesurait environ 5,40 m de longueur pour environ 4,74 m de largeur, avec une largeur de passage de 1,94 m et une hauteur sous linteau de 5,04 m. On peut restituer une hauteur totale de 7,40 m à 7,80 m. Les dimensions estimées de cette porte, comparées aux ensembles plus complets connus en Égypte pour cette époque, offrent l'image d'une entrée de temple de moyenne importance (fig. 5). Par ses dimensions, elle s'apparente par exemple à la porte principale située devant la première cour du temple de Douch² ou à la porte d'enceinte du temple de Deir Chelouit³.



Fig. 3 : Vue de la porte d'enceinte depuis le sud-est (© J. Rizzo)

¹ Voir J.-Fr. CARLOTTI, dans Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte de fête-sed de Ptolémée II remployée dans le temple de Montou à Médamoud », *BIFAO* 95 (1995), pp. 386-390, qui s'appuie lui-même sur deux études antérieures de Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, dans S. SAUNERON, *La Porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak (MIFAO 107)*, Le Caire 1983, pp. 10-18 et J.-Fr. CARLOTTI, dans J.-Fr. CARLOTTI, J.-L. CHAPPAZ, « Une porte de Masaharté à l'est du IX^e pylône », *Cahiers de Karnak X*, Paris 1995, pp. 182-188.

² Voir P. DILS, *Der Tempel von Dusch*, 2000, pp. 26-27, pl. 3 et 6 (disponible sur internet à <http://kups.ub.uni-koeln.de/volltexte/2006/1614/>) ; voir aussi d'autres exemples chez Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, *Op. cit.*, pp. 17-18.

³ Voir M. AZIM, dans Chr. M. ZIVIE (et al.), *Le Temple de Deir Chelouit IV. Étude architecturale*, Le Caire 1992, pp. 61-62.

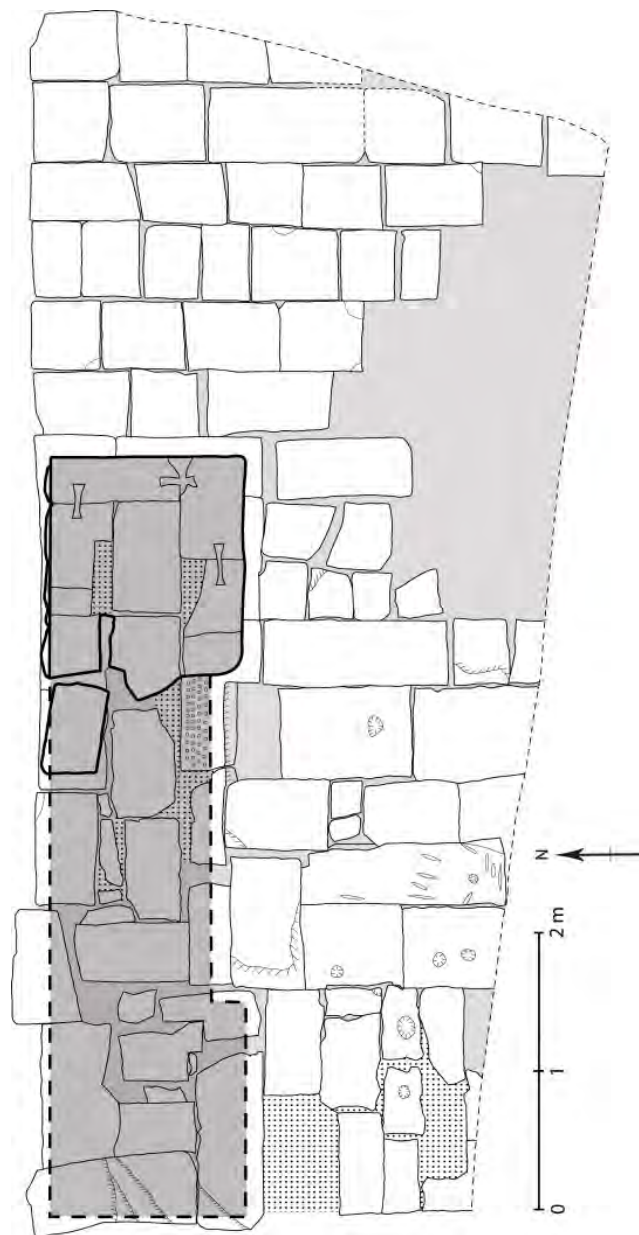


Fig. 4 : Plan général de la porte d'enceinte
(relevé J. Cayzac, A. Eller, G. Mouron ; dessin J. Cayzac)

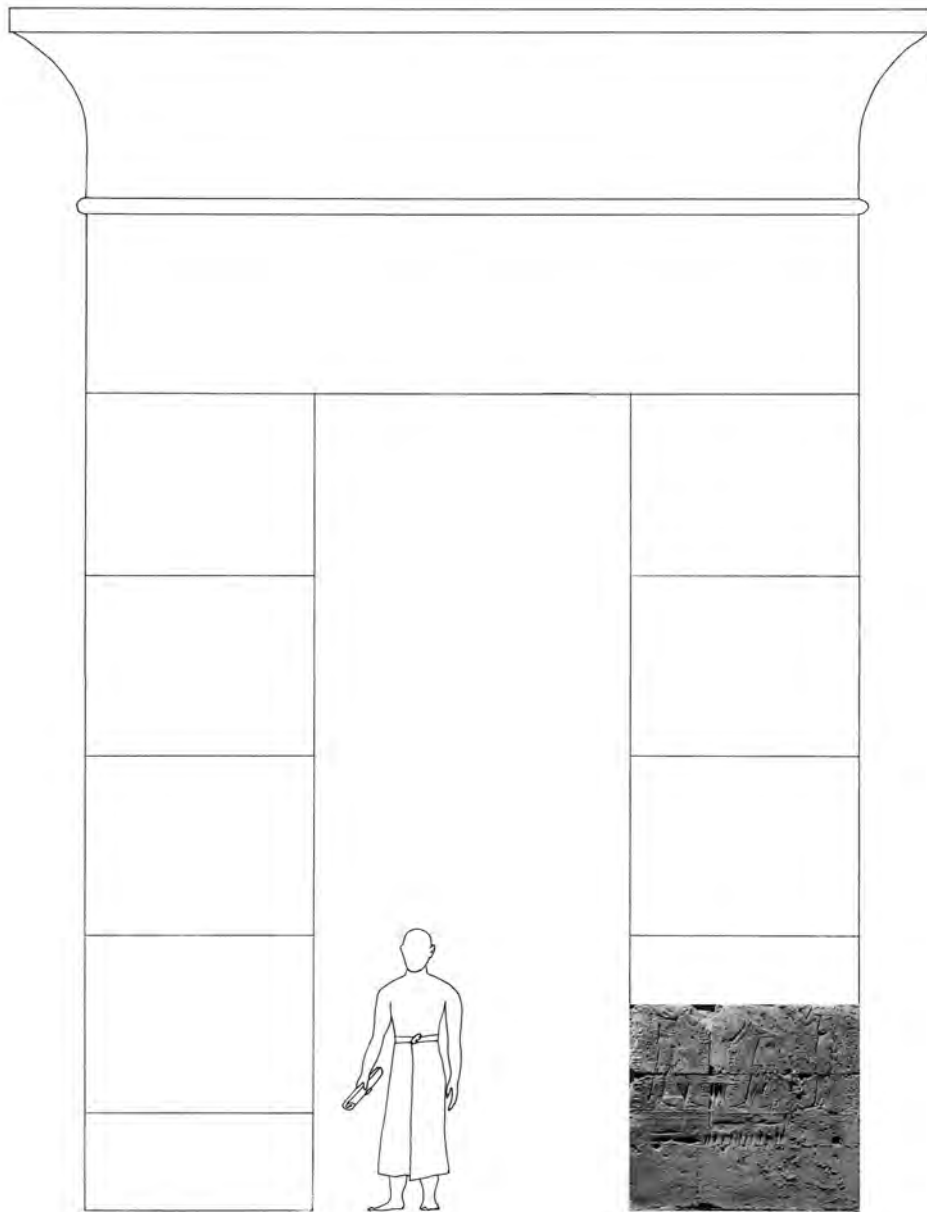


Fig. 5 : Restitution en élévation de la porte d'enceinte (dessin J. Cayzac)

Sur le montant de porte encore en place, le décor s'est en grande partie détérioré sous l'effet des remontées salines et nécessitera une intervention de restauration lors de la prochaine campagne. Sur l'encadrement situé à l'est, qui constituait l'encadrement intérieur de la porte, compte tenu de l'orientation des personnages, on aperçoit un pharaon offrant à un dieu suivi d'une déesse. L'emplacement initial de deux blocs épars conservés sur le site a pu être retrouvé, au niveau de l'encadrement extérieur (ouest) du même montant gauche. Le passage de la porte est inscrit de plusieurs colonnes de textes.

Une série d'autres blocs appartenant vraisemblablement à la même porte avaient été retrouvés lors des fouilles du Conseil Suprême des Antiquités en 1997. Ces fragments sont actuellement conservés au magasin de Qouft et ont fait l'objet d'un premier examen. On peut espérer que leur étude permettra de reconstituer en partie l'élévation de la porte.

Aucun cartouche n'est conservé sur la porte ; en revanche, un bloc entreposé sur le dallage et provenant probablement du même ensemble conserve un élément de titulature [h]rp š nhh Hr nbw [...], « qui préside au bassin éternel, l'Horus d'Or [...] », qui correspond à la titulature de Ptolémée X Alexandre.

La mise en évidence de cette porte d'enceinte est extrêmement intéressante pour la reconstitution de la topographie de la ville antique. Son tracé et sa prolongation sous forme d'une allée dallée permettent d'établir un axe qu'il suffirait très vraisemblablement de suivre pour retrouver le temple auquel elle conduisait. Reste à identifier le propriétaire du temple auquel cette porte donnait accès. Les reliefs conservés permettent seulement de supposer que la divinité était masculine. Dans l'état actuel des recherches, on peut envisager qu'il s'agissait d'un temple de Néferhotep, dieu principal de la ville à cette époque.

B) La place du marché

Sur la place principale du village, où se tient tous les dimanches matin le marché hebdomadaire, se dressait jusqu'à récemment, dans sa partie nord, un petit kôm. Cette butte, vestige du niveau du village du XIX^e siècle, avait été épargnée par les chercheurs de *sebbakh* en raison de la présence du tombeau d'un cheikh local. La dislocation progressive du tombeau et la présence de quelques blocs antiques affleurant aux alentours ont poussé le Conseil Suprême des Antiquités à entreprendre quelques fouilles dans ce secteur dans les années 2000-2003. Il a été mis au jour les vestiges d'un grand mur de grès (**fig. 6**) se développant sur un axe est-ouest et fait de blocs d'époque ptolémaïque remployés, donc certains sont décorés (**fig. 7**). Un de ces blocs, au nom de Ptolémée IV Philopator, donne un *terminus post quem* pour cette structure. Un premier nettoyage de la zone a été effectué, ainsi qu'un relevé photographique



Fig. 6 : Vue du grand mur de la place du marché depuis le sud (© J. Rizzo)



Fig. 7 : Détail d'un bloc remployé dans le grand mur de la place du marché (© J. Rizzo)

des blocs épigraphiés ; le manque de temps ne nous a pas permis d'effectuer de fac-similés cette année. Il a été procédé par ailleurs à l'installation d'une couverture sommaire en bois de l'ensemble du mur, afin de protéger les reliefs des déprédations quotidiennes. À moyen terme, il sera nécessaire d'envisager un isolement de l'ensemble de la structure, afin de réduire les risques de détérioration et de pollution dus notamment à la tenue du marché hebdomadaire.

C) Le mur isolé

Un autre mur présentant le même type d'appareil a été retrouvé un peu plus loin à l'est, sur indication d'un habitant. Aucun cartouche n'a été retrouvé, mais le style des blocs remployés est typiquement ptolémaïque.

Cette structure, se développant sur au moins 6,80 m, est située dans un espace étroit entre les murs de briques de deux maisons, rendant le travail particulièrement difficile (**fig. 8**). Le mur de briques d'une maison en ruine, servant aujourd'hui de poulailler, menace de s'écrouler sur les vestiges de ce mur antique. Une première consolidation a été entreprise, mais le mur de briques instable rendait le travail dangereux ; il devra être détruit et reconstruit un peu plus loin lors de la prochaine campagne, avec l'accord déjà acquis des propriétaires. En attendant, un premier nettoyage de l'ensemble a permis de révéler six assises. Un relevé photographique et épigraphique des blocs inscrits a été effectué (**fig. 9**).



Fig. 8 : Vue du mur isolé
(© Ph. Collombert)

Il est manifeste que le mur de la place du marché et celui qui se trouve à l'est font partie du même ensemble et le relevé topographique précis de ces structures permettra certainement de mieux comprendre comment elles s'articulent. La datation précise de l'ensemble reste encore à déterminer.



Fig. 9 : Détail d'un bloc employé dans le mur isolé (© J. Rizzo)

D) Le kiosque

Cette structure architecturale très particulière est située dans la partie sud du village, enserrée entre plusieurs maisons (**fig. 10**)⁴. Le travail de cette première saison a été essentiellement consacré à un nettoyage de surface du sol du kiosque et à l'enlèvement des ordures qui l'entouraient sur ses quatre côtés. Un mur de brique fermé par une porte a été construit devant la zone archéologique afin d'empêcher les intrusions. Quelques consolidations à l'aide de poutres de bois ont été effectuées dans la partie nord de la structure.

Avant de procéder aux premiers nettoyages, la présence d'une couche de terre couvrant tout l'intérieur du kiosque au niveau attendu du dallage semblait indiquer que ce dernier avait disparu. Il est cependant vite apparu que cette couche n'était que superficielle et que l'ensemble du dallage était encore en place en dessous ; il s'est simplement affaissé et forme aujourd'hui une cuvette. La courbe assez régulière dessinée par les dalles semble indiquer que l'affaissement a été très progressif. Le kiosque proprement dit mesure environ 8,30 m de long sur 6,60 m de large. Il est situé sur une plate-forme d'environ 9,40 m de long sur 7,80 m de large (**fig. 11**).

L'entrée se trouve au nord. L'arrachage de l'ensemble de la face nord du podium ne permet plus de reconnaître sous quelle forme se faisait l'accès au kiosque – rampe ou escalier, parallèle ou perpendiculaire à la structure ? – mais

⁴ L'existence de ce kiosque a déjà été signalée par P. HONIGSBERG, « Diospolis Parva », *Cahiers d'Histoire Égyptienne* 11 (1969), pp. 22-23 et fig. 2 ; Ph. COLLOMBERT, « Hout-sekhem et le septième nome de Haute-Égypte I : la divine Oudjarenes », *RdÉ* 46 (1995), pp. 60-63.

plusieurs blocs éboulés témoignent cependant de la présence antique d'une structure d'accès à cet emplacement. Au niveau du kiosque, la première assise du tronçon ouest du mur nord est encore en place, et permet de restituer l'apparence de cette entrée.



Fig. 10 : Vue « aérienne » du kiosque (© Ph. Collombert)

Le kiosque était pourvu de 8 colonnes (4 de chaque côté). Le mur du fond (sud) n'est plus conservé, mais il est probable qu'il ait été d'un seul tenant, sans colonne si ce n'est aux extrémités (à l'instar du mur antérieur (nord)). Compte tenu de l'état de destruction du mur du fond (sud), il serait théoriquement possible de supposer l'existence d'une porte à cet endroit, en conformité avec les kiosques traditionnels, lieux de passage traversants. Il est cependant certain que notre kiosque ne présentait aucune porte à cet endroit, car la corniche située juste en dessous (voir *infra*) court tout le long du mur et aurait nécessairement été interrompue si un passage existait à cet emplacement. Cet édifice semble donc pouvoir être classé parmi les « chapelles semi-ouvertes » de la nomenclature

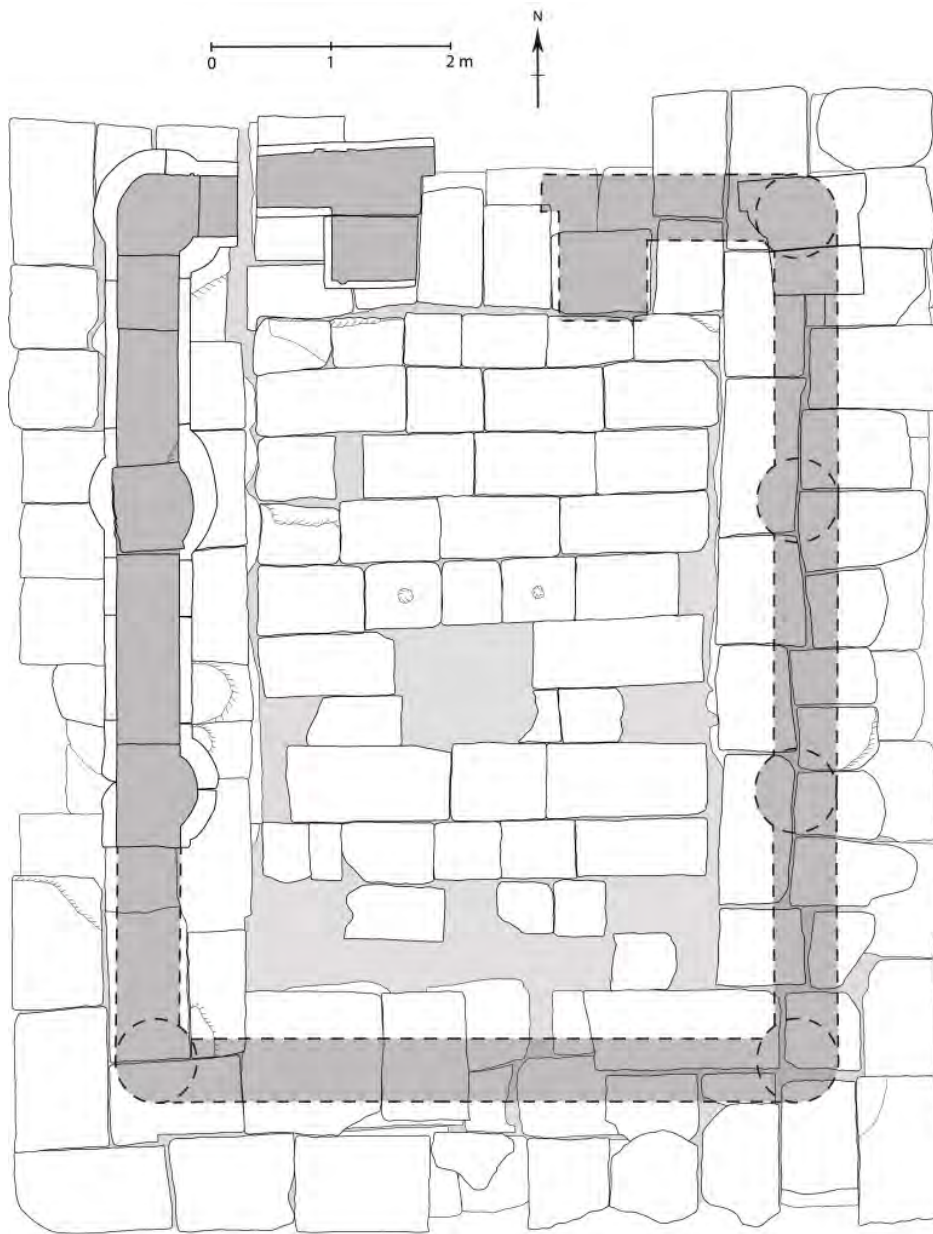


Fig. 11 : Plan général du kiosque (relevé A. Eller, B. Lachat ; dessin J. Cayzac)

proposée par Chr. Ubertini⁵, même si notre kiosque présente des colonnes aux extrémités du mur postérieur, contrairement aux exemples cités.

D'après nos premières observations, le dallage est pour l'essentiel composé de blocs de grès. Les deux rangées situées à l'arrière du kiosque (sud) sont en revanche entièrement constituées de blocs de calcaire. Deux blocs de calcaire du dallage situés approximativement au centre du kiosque mais séparés l'un de l'autre par un bloc de grès présentent en leur centre un trou de 7 cm de diamètre et de 5 cm de profondeur. La faible profondeur des trous semble exclure qu'ils aient été destinés à y ficher des pavois ou enseignes ; il pourrait s'agir d'accroches pour une structure légère en bois, le reste reposant simplement sur le dallage.

L'élévation des côtés sud (arrière) et est du kiosque est entièrement détruite. Dans la partie ouest du kiosque, elle est conservée sur deux assises au maximum. Le début du retour vers l'est de ce mur est conservé au nord ; les vestiges de cette partie ouest du mur nord indiquent la présence d'une porte.

Aucune des scènes ne présente une élévation suffisante pour avoir conservé le nom des acteurs.

Sur le mur ouest, paroi intérieure (est), de droite à gauche, le roi (←), suivi d'une déesse (plutôt qu'une reine) fait une offrande devant un dieu assis (→). Sur la scène suivante (plus au sud), le roi (←) se présente devant une divinité aujourd'hui lacunaire, mais qui était peut-être debout, compte tenu du peu de place disponible avant la colonne. Après la colonne, le roi (←) fait une offrande d'encens à un dieu (« son père ») et une déesse assise (→). Ensuite, le roi (←) soulève une offrande devant un dieu assis (→) (« son père ») (**fig. 12**). Rien n'est conservé après la colonne suivante.

Sur le mur ouest, paroi extérieure (ouest), de gauche à droite, le roi (→) fait une offrande de collier à « sa mère », devant un défilé de cinq déesses (←). Après la colonne, le roi (→) fait une offrande à « sa mère, la maîtresse de l'Oudjat », devant un défilé de cinq déesses (←) à nouveau.

Comme il est d'usage à cette époque, les murs écrans sont alignés sur la limite des colonnes à l'extérieur et ces dernières saillent par rapport aux murs à l'intérieur⁶. La saillie est cependant beaucoup moins marquée ici que dans les exemples contemporains, où l'écran s'aligne normalement sur l'axe du fût. Notre édifice semble représenter un stade intermédiaire, avant le modèle

⁵ Chr. UBERTINI, *Elephantine XXXIV. Restitution architecturale à partir des blocs et fragments épars d'époque ptolémaïque et romaine* (AVDAIK 120), Mainz 2005, p. 76 et fig. 38, p. 77 (IVb).

⁶ Chr. UBERTINI, *Op. cit.*, p. 71.

ptolémaïque tardif et romain, où la colonne ne saille plus par rapport à l'écran, aussi bien sur la face interne qu'externe⁷. La jonction entre colonne et mur, avec joint quelques centimètres avant l'extrémité du mur-bahut, est conforme à ce que l'on trouve ailleurs à l'époque ptolémaïque⁸. On notera enfin que la « marche » et les bases de colonnes sont respectivement taillées dans la même assise de maçonnerie que la partie inférieure des murs et colonnes proprement dits.



Fig. 12 : Scène du kiosque (mur ouest, paroi intérieure) (© J. Rizzo)

Un bloc a été retrouvé basculé dans les ordures contre la face ouest du monument. Il a été remonté sur le kiosque. Le décor et les caractéristiques techniques de ce bloc permettent de déduire qu'il était originellement situé à l'entrée du monument, sur la face nord, côté ouest. Un autre bloc de grès présentant les mêmes caractéristiques a été retrouvé lors du nettoyage du dallage, toujours du côté sud ; il s'agit très certainement de la partie supérieure du bloc précédent. Un fragment de corniche a été retrouvé dans le même secteur ; il s'agit probablement de la corniche qui couronnait les murs-bahuts.

⁷ Voir *IBID.*, p. 73, fig. 37, type C.

⁸ *IBID.*, p. 71 et fig. 37, p. 73 (type B).

Les colonnes supportaient initialement des chapiteaux hathoriques. Lors de notre première visite sur le site, en octobre 1990, nous en avons recensé quatre pratiquement complets, ainsi que la partie supérieure d'un cinquième. Un fragment de chapiteau a été retrouvé cette année dans la partie sud-ouest du kiosque, tête renversée, sous la couche de déblais (**fig. 13**) ; il s'agit de la partie inférieure d'une tête hathorique, qui paraît bien s'assembler avec le fragment supérieur reconnu auparavant. Le nombre de chapiteaux recensés pour le kiosque s'élève donc actuellement à cinq. Quatre se trouvent entreposés dans l'enceinte du temple de Dendera⁹ ; le fragment retrouvé cette année a été déposé au même endroit. Un fragment du sistre naophore qui coiffait l'un de ces chapiteaux est encore conservé sur le site.



Fig. 13 : Chapiteau hathorique lors de sa découverte (© Ph. Collombert)

La seule titulature conservée sur le kiosque est située en bas de la face extérieure de la deuxième colonne de la rangée ouest (entre les deux défilés de déesses). Le premier cartouche est lacunaire, mais la séquence conservée

⁹ Ils y ont été transférés après qu'ils eurent été volés sur le kiosque dans les années 90 puis retrouvés par les autorités égyptiennes ; un cinquième chapiteau volé au même moment a été conservé par la police (renseignements aimablement fournis par M. Rabia Hamdan, directeur des antiquités du district de Qena, Conseil Suprême des Antiquités).

conviendrait à Ptolémée VIII Évergète II ou Ptolémée IX Sôter II. Sous le second cartouche, quelques traces d'interprétation difficile permettront peut-être de préciser la datation.

Un kiosque sur podium ?

Le kiosque est installé à 2,50 m au-dessus du niveau actuel de la rue (**fig. 14**). Cette hauteur pourrait laisser croire que le sol antique a été défoncé à cet endroit et que le niveau actuel est situé plus bas que le niveau antique. Cette situation de stratigraphie inversée serait surprenante, mais pourrait toutefois s'expliquer par les exploitations massives de *sebbakh* des XIX^e et XX^e siècles déjà mentionnées. Cependant, il est plus probable que la situation actuelle du kiosque est bien la même qu'autrefois et que le sol antique, d'époque ptolémaïque, était proche du niveau actuel de la rue, comme cela est le cas ailleurs dans le village. Cela signifierait que le kiosque a été construit sur une sorte de podium.



Fig. 14 : Vue du kiosque en élévation (© Ph. Collombert)

Plusieurs caractéristiques architecturales semblent confirmer cette interprétation :

- Une corniche à gorge surmontant un tore fait le tour du kiosque, au niveau du sol de celui-ci. Ce dispositif est typique des parties hautes des monuments et n'aurait aucune raison d'être au niveau du sol.
- Le podium présente des assises régulières, sans débord des blocs, avec une technique de préparation des joints typique de l'appareillage d'un mur. S'il s'agissait d'assises de fondation, la structure serait certainement beaucoup plus grossière. La présence de blocs encore non épannelés signale seulement l'état d'inachèvement de la structure. De fait, corniche et tore n'ont eux aussi été qu'en partie terminés.
- Le fait que le dallage du kiosque se soit affaissé laisse penser que l'intérieur de la structure n'est pas massif et que ce qui constituait le remplissage s'est en partie déversé à l'extérieur. Cela signifie que rien ne comprimait les parois du podium et que ce dernier était donc bien une structure à l'air libre. On notera cependant que cet affaissement pourrait être récent et résulter du dégagement des abords du kiosque par les *sebbakhin* modernes.

Le nombre d'assises actuellement repérées est de dix. L'assise supérieure constitue la corniche, l'assise située directement en dessous est décorée du tore. Il est possible que la dixième assise, au niveau inférieur, qui présente un léger débord par rapport aux autres assises, constitue en réalité la première assise de fondation, mais cette hypothèse demanderait à être confirmée¹⁰. Si cela s'avérait juste, le podium serait donc constitué de neuf assises de 47 cm environ de hauteur chacune, soit une hauteur totale d'environ 4 m, ce qui en ferait un podium particulièrement élevé.

La fonction du kiosque : une *mshn.t*, « lieu-de-naissance » ?

Les caractéristiques de cet édifice assez particulier nous permettent de proposer quelques hypothèses relatives à sa fonction. Les chapiteaux hathoriques indiquent qu'il s'agit d'un édifice consacré à une déesse¹¹. Cette hypothèse est renforcée par la théorie de déesses devant lesquelles se présente le roi à l'extérieur du monument. Cependant, à l'intérieur, un dieu assis, probablement Néferhotep, semble avoir la préséance. À partir de ces critères, nous avons autrefois proposé, sous toutes réserves, d'y voir un kiosque dédié à l'adoratrice du dieu divinisé Oudjarenes ; celle-ci semble en effet représentée sur une colonne à l'avant du kiosque, dans un geste d'accueil¹².

¹⁰ Par commodité, les assises ont été numérotées de haut en bas dans la mesure où nous ignorons encore leur nombre exact.

¹¹ Voir E. BERNHAUER, *Hathorsäulen und Hathorpfiler (Philippika 8)*, Wiesbaden 2005, pp. 32-35 (avec peut-être une exception pour une divinité masculine signalée p. 38).

¹² Voir Ph. COLLOMBERT, *RdÉ* 46 (1995), pp. 62-63.

La caractéristique architecturale principale, et nécessairement significative, de ce kiosque est le podium sur lequel il se trouve bâti. On connaît plusieurs édifices surélevés de la sorte dans l'architecture religieuse égyptienne ; je n'ai cependant pas recensé de kiosque parmi ces derniers. Ces édifices à podium n'ont pas fait l'objet d'une étude spécifique et il est probable que cette particularité architecturale reflète des fonctions différentes. Néanmoins, il semble possible de trouver une signification commune à ces podiums dans le cas de deux des édifices les plus représentatifs de ce type architectural : le temple d'Opet à Karnak et le temple d'Isis à Dendéra. Ces deux temples présentent un podium monumental de cinq assises, terminé, pour le temple d'Opet, par une corniche à gorge identique à celle de notre kiosque.

Or, les temples d'Opet à Karnak et d'Isis à Dendera ont la particularité commune d'être les lieux de naissance respectifs d'Osiris et d'Isis¹³. Il est dès lors séduisant de considérer le choix du podium comme la volonté de représenter symboliquement la *meskhenet*, la brique de naissance sur laquelle accouchaient les Égyptiennes. De fait, le temple d'Isis est bien nommé *s.t-mshn.t*, la « Place-du-siège-de-naissance »¹⁴ et le temple d'Opet *hw.t-mshn.t*, le « Château-du-siège-de-naissance » (et variantes)¹⁵. À partir de l'époque ptolémaïque, quelques textes nous renseignent sur l'attribution à chaque divinité du « collège » osirien d'un lieu de naissance dans une région proche de Thèbes : si Osiris est né à Thèbes¹⁶ et Isis à Dendera, en conformité avec les documents cités plus haut, les textes nous indiquent aussi que Horus est né à Qous, Seth à Ombos et Nephthys à Hout-sekhem¹⁷. Il est donc probable qu'un temple à podium avait été bâti pour Nephthys à Hout-sekhem et il serait fort séduisant de l'identifier à notre petit kiosque sur podium. Le fait que ce kiosque soit dédié à une déesse irait tout à fait dans ce sens. De même, l'emploi de murs-bahuts et colonnes est un trait extrêmement fréquent – sinon obligatoire – de l'architecture des mammisis, autres

¹³ Pour le temple d'Opet comme lieu de naissance d'Osiris, voir C. DE WIT, *Opet III (BiAe XIII)*, Bruxelles 1968, pp. VIII-IX, avec bibliographie et pp. 146-147 ; L. COULON, L. GABOLDE, « Une stèle sur le parvis du temple d'Opet à Karnak », *RdÉ* 55 (2004), p. 5, n. (p) ; pour le temple d'Isis de Dendera comme lieu de naissance de la déesse, voir S. CAUVILLE, *Dendara. Le Temple d'Isis*, Le Caire 2007, pp. XV-XXV. Voir aussi Fr. DAUMAS, *Les Mammisis des temples égyptiens*, Paris 1958, pp. 29-41.

¹⁴ Voir par exemple S. CAUVILLE, *Le Temple d'Isis*, 67, 5.

¹⁵ Voir C. DE WIT, *Opet II (BiAe XII)*, Bruxelles 1962, p. 22.

¹⁶ Selon une tradition qui remonte probablement au moins à la Troisième Période intermédiaire (voir J. YOYOTTE, « Une notice biographique du roi Osiris », *BIFAO* 77 [1977], p. 147 ; L. COULON, L. GABOLDE, *Loc. cit.*).

¹⁷ Voir S. CAUVILLE, « Les inscriptions dédicatoires du temple d'Hathor à Dendera », *BIFAO* 90 (1990), pp. 86-87, 93-94.

temples dédiés à la naissance¹⁸. Il reste que ce temple serait beaucoup plus petit – et plus élevé ? – que ses homologues de Thèbes et Dendera. On sait aussi que Nephthys n'a probablement été que très tardivement introduite dans le panthéon de Hout-sekhem, très vraisemblablement à la suite de spéculations sur son nom *Nb.t-hw.t*, réinterprété en « Maîtresse de Hout(-sekhem) ».

E) Structures annexes

Enfin, la mission a réalisé un premier état des lieux à l'emplacement du « fort » de Hou, situé à l'extérieur de la ville, plus au sud, au début de la plaine désertique. Ce fort avait fait l'objet d'un relevé et d'une série de sondages par W. M. Fl. Petrie en 1898¹⁹. Dans l'amas de tessons et de briques qu'il constitue aujourd'hui, plusieurs blocs de grès épigraphiés subsistent encore en surface et ont fait l'objet d'un relevé photographique et épigraphique. Certains avaient déjà été relevés par Petrie mais, depuis le passage du savant anglais, plusieurs de ces blocs ont disparus ou ont été en partie dégradés. Parmi les blocs non répertoriés par Petrie, on notera surtout la découverte d'une inscription grecque fragmentaire mentionnant un diocète *των ισοτιμων τοις πρωτοις φιλοις*.

Dans le village, plusieurs vestiges antiques (éléments de colonnes, blocs, etc.) ont été aperçus au cours de nos déplacements. Ils ont été répertoriés et, à terme, tous ces vestiges seront replacés sur le plan d'ensemble du village dressé par nos soins, accompagnés de leur description, dans une base de données complète. Un bloc épigraphié rencontré dans une rue particulièrement passante a été transporté vers la guérite du gardien qui se trouve sur la place du marché, afin de garantir son intégrité.

Unité d'égyptologie
Faculté des Lettres de l'Université de Genève
Rue de Candolle 2
CH-1205 Genève (Suisse)
philippe.collombert@unige.ch

¹⁸ Voir notamment Fr. DAUMAS, *Op. cit.*, pp. 135-151.

¹⁹ W. M. Fl. PETRIE, *Diospolis Parva. The Cemeteries of Abadiyeh and Hu 1898-9 (EEF)*, London 1901, pp. 54-57 et pl. XXIV.